

Les orthophonistes et audiologistes ~ La communication à cœur!

Mai est le Mois de la communication. Bon nombre d'entre nous tenons pour acquis nos capacités auditives et notre faculté de la parole. Qu'il s'agisse de parler entre amis, de pratiquer un sport ou d'écouter la radio, il est essentiel d'arriver à communiquer pour nos activités quotidiennes. Or, pour un Canadien sur dix, les troubles de la parole, du langage ou de l'audition constituent un défi quotidien. Ces troubles de la communication affectent grandement les dimensions professionnelles, scolaires et sociales de la vie de dizaines de milliers de Canadiens de tous les âges. Peu d'entre nous connaissons l'isolement et la frustration que vivent ces personnes.

Durant tout le mois de mai, l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA) et nos 4 800 membres des quatre coins du Canada travailleront de concert à sensibiliser le public au dépistage précoce et à la prévention des troubles de communication ainsi qu'à faire connaître les défis des personnes qui en sont atteintes. Les orthophonistes et audiologistes sont les professionnels qualifiés qui travaillent quotidiennement auprès de canadiens de tout âge en les aidant à mieux composer avec les troubles de communication de tout genre. Peu importe s'ils travaillent auprès d'un enfant avec une surdité ou d'une personne ayant subi un accident cérébro-vasculaire, les orthophonistes et audiologistes emploient constamment toutes leurs forces à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des personnes qu'ils desservent.

Le mois de mai fait la promotion et célèbre les orthophonistes et audiologistes ainsi que leurs contributions à la santé de notre pays. Ne manquez pas toutes les activités intéressantes qui auront lieu dans votre localité, telles que les séances de dépistage de la surdité, les journées portes ouvertes les concours, les émissions lignes ouvertes à la radio, etc.

L'ACOA est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat de répondre aux besoins professionnels de ses membres en leur offrant une gamme de services, de programmes et d'avantages personnels, y compris un programme national de reconnaissance professionnelle et un agrément pour les établissements. Pour de plus amples d'informations, consultez le site Web à www.caslpa.ca ou communiquez avec votre association provinciale d'orthophonistes et d'audiologistes.